## **ASBL ATOUTS CAMPS**

13, Place l'Ilon 5000 NAMUR Agréée par la Wallonie pour la mise en place du label « Endroit de camp »



## Octroi du label

## Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par le Bourgmestre de Lierneux, Monsieur André Samray,

L'autorisation N°ECP039

Est délivrée à Monsieur Emmanuel Remy

Domicilié Route de Baneux, 85 à 4990 Lierneux

Lui permettant D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain»

Pour le terrain « Petite Perle en Ardenne », situé 50°17′09N – 5°46′13E

à 4990 Lierneux

Superficie 2.69 hectares

Capacité maximale autorisée par le label

100 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 31/12/2024.

Le 16/11/2023

Amélie Collard

Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps